

LES NOUVELLES DU PAYS

Informers pour apporter des solutions



Sanaga Maritime

Jean Ernest Ngallè Bibéhè sonne la mobilisation générale du Rdpc



Le 9 août 2026 à la maison du parti à Edéa, le patron départemental du Rdpc, Jean Ernest Ngallè Bibéhè fixe la cap d'une "victoire écrasante" aux prochaines municipales et législatives. Les militants appelés à taire les divisions, investir le terrain et renforcer la présence du parti auprès des populations. **Pp. 2 & 3**

Populations autochtones

La CDHC plaide pour la sauvegarde des savoirs des sages-femmes

A l'occasion de la 32ème édition de la Journée internationale des populations autochtones, la CDHC met en lumière le rôle des sages-femmes autochtones dans la préservation de la vie et du bien-être.

Page 11



Hydrocarbures

La SNH et Octavia Energy scellent l'avenir du bloc Bolongo

Page 8

Douala 2ème

Me Denise Fampou mobilise 732 jeunes pour des vacances utiles

A la faveur du Tournoi de la Paix, plus de 400 jeunes prennent part au championnat de football, tandis que 332 autres bénéficient des stages de vacances organisés par la mairie de Douala 2ème, pour des vacances placées sous le signe du sport, de l'apprentissage et de l'engagement citoyen. **Pp. 5-7**



■ Sanaga Maritime

Jean Ernest Ngallè Bibéhè sonne la mobilisation du Rdpc pour les prochaines élections

À Edéa, les responsables du RDPC ont été appelés à resserrer les rangs, renforcer le travail de terrain et préparer méthodiquement les prochaines élections législatives et municipales. Sous la conduite du ministre Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè, la réunion de restitution des directives du Comité central a placé la cohésion, la discipline et la maîtrise du fichier électoral au cœur de la stratégie du parti dans le département.



La campagne de préparation des prochaines échéances électorales prend progressivement forme dans la Sanaga-Maritime. Réunis dimanche 9 août 2026 à Edéa, les responsables politiques du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) ont consacré plusieurs heures à l'examen des orientations de la hiérarchie du parti et aux moyens de les traduire concrètement sur le terrain.

Présidée par le ministre Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè, chef de la Délégation permanente départementale du Comité central du RDPC pour la Sanaga-Maritime, la rencontre a réuni notamment le professeur Paul Célestin Ndembiyembe, conseiller du vice-Premier ministre, secrétaire général du Comité central du RDPC et membre du Comité central, le président du Conseil régional du Littoral, le maire de la ville d'Edéa, ainsi que les maires, présidents

de sections RDPC et OFRDPC, élites et forces vives du département.

Cette séance de travail faisait suite à la réunion tenue le 22 juillet dernier au Palais des Congrès de Yaoundé sous la présidence du secrétaire général du Comité central du RDPC, Jean Nkuete. Il était question d'en restituer les principales orientations, mais surtout de mettre les structures locales du parti en ordre de bataille en vue des élections législatives et municipales à venir.

Passer des consignes à l'action

Dans son propos introductif, Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè a insisté sur la nécessité d'une préparation rigoureuse. Pour lui, les prochaines consultations électorales ne sauraient être abordées dans l'improvisation. Elles exigent une organisation structurée, une présence permanente auprès des populations et une meilleure coordination des

différentes structures du parti.

Le travail de proximité constitue ainsi l'un des principaux leviers identifiés. Écouter les populations, comprendre leurs préoccupations et être en mesure d'apporter des réponses concrètes à leurs attentes doivent, selon le responsable politique, devenir des

réflexes permanents.

Le chef de la délégation permanente départementale a également appelé les militants à rompre avec les comportements individuels et le «*nombrilisme*», au profit d'une dynamique collective. La discipline, a-t-il insisté, doit «*faire son nid dans le Parti*». Une exigence qui doit accompagner la mobilisation des militants et la consolidation de l'implantation du RDPC dans les différentes circonscriptions du département.

Le défi est d'autant plus important que la compétition électorale s'annonce disputée. «*La victoire ne pourra être le fruit du hasard*», a souligné Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè. Elle sera, selon lui, «*le résultat d'un travail méthodique, d'une organisation efficace, d'une mobilisation constante et*

d'une véritable cohésion entre leurs différentes structures».

Une victoire qualifiée d'«impératif politique»

Au terme des échanges, le ton s'est encore durci. Dans son discours de clôture, le ministre a donné à la mobilisation une portée stratégique plus large. «*L'heure est à la mobilisation et au rappel des troupes pour parfaire la préparation des prochaines élections législatives et municipales*», a-t-il lancé aux participants.

L'objectif affiché est sans ambiguïté : «*une victoire écrasante aux prochaines échéances électorales*». Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè présente cette ambition comme «*un impératif poli-*



LES NOUVELLES
DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala
Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr
Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

Directeur de la Publication
Victor NDOKI
e-mail : vndoki@yahoo.fr

Assisté de
Sylviane EPOSSI

Conseiller à la Direction
Dominik FOPOUSSI

Rédacteur-en-chef
Etienne PENDA

Chef Desk Yaoundé
Josselin NGANDONGO
(Cell. 694.17.54.02)

Assistant administratif
Aurelien NTAMACK

Relations publiques
Arlette Messina Mvondo

Grand Reporter
Ive TSOPGUE
(Cell. 697.28.00.09)

Rédaction
Etienne PENDA
Henri MEKANA
Henri Donatien AYANG
Alex BEMA
Flaubert KAMGA
Jean-Jacques ONANA

Reportage / Infographie
Roudolphe EYAMBE

Archives et Documentation
Jacques TIATY

Impression
LE LOCALIER, YAOUNDÉ (699.39.81.01)

Distribution
Les Nouvelles du Pays

tique» pour les structures du RDPC dans la Sanaga-Maritime. À l'échelle nationale, il s'agit de contribuer au renforcement de la majorité du parti à l'Assemblée nationale. Sur le plan local, le parti entend conforter ses positions dans les communes et reconquérir notamment les communes de Massock et Songloulou.

Mais le responsable politique estime que cet objectif impose un changement de méthode. *«Nous devons procéder à un réajustement méthodique pour être en phase avec les contraintes réelles du champ politique»*, a-t-il déclaré, relevant un environnement politique en mutation constante.

Face à une concurrence qu'il juge *«âpre, rude et féroce»*, il estime que *«l'heure est à la pensée, la pensée de l'action pour inverser l'ordre des choses»*. Dans cette nouvelle configuration, l'improvisation n'aurait plus sa place.

Le fichier électoral au cœur de la stratégie

Parmi les priorités arrêtées figure la maîtrise du fichier politique et électoral. Le ministre a demandé aux responsables locaux de s'assurer que les militants, militantes et sym-



pathisants du parti sont effectivement inscrits sur les listes électorales d'Elecam.

Le mois d'août doit, à cet effet, être mis à profit pour intensifier les inscriptions. Les présidents de sections sont appelés à mobiliser davantage les jeunes et les femmes afin d'élargir la base électorale et de consolider le dispositif du parti.

La communication constitue l'autre chantier majeur. Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhé a invité les structures locales à mettre en place des cellules de communication ad hoc, confiées autant que possible à des compétences issues des rangs du parti. Une manière, selon lui, d'améliorer la présence du RDPC dans l'espace public et de mieux porter son message auprès des popula-

tions.

La question du renouvellement des équipes n'a pas été éludée. Pour les prochaines élections, le parti aura besoin, selon le chef de la délégation permanente départementale, de *«jeunes et de femmes capables de nous faire largement gagner»*.

Faire de la paix un engagement collectif

Au-delà de la préparation électorale, le ministre a placé la cohésion interne au centre de son message. Il a appelé les militants à faire en sorte que les tensions, les rivalités et les divisions cèdent la place à *«l'harmonie, à la cohésion, à la paix et à l'apaisement dans toutes les circonscriptions politiques de la Sanaga-*

Maritime».

Cette volonté de pacification doit se traduire concrètement lors des prochaines descentes sur le terrain. Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhé a annoncé un programme de rencontres avec la base militante afin de s'assurer que les directives de la hiérarchie ont effectivement été comprises et appropriées.

Ces descentes devront également servir de cadre à la signature d'un document de bonne conduite par les responsables et forces vives du département. Pour le ministre, ce geste devra symboliser l'unité retrouvée et l'engagement collectif derrière le président national du RDPC, Paul Biya.

«Cette union passera par ce document de bonne

conduite, qui montrera que la Sanaga-Maritime est résolument engagée derrière le président de la République, Son Excellence Paul Biya, et que la Sanaga-Maritime a fait la paix elle-même», a-t-il déclaré.

Les forces vives du département sont, à cet effet, invitées à prendre une part active aux différentes descentes programmées. L'enjeu est de transformer les résolutions adoptées à Edéa en actions concrètes dans les différentes sections.

En refermant les travaux, Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhé a tenu à remercier les participants pour leur implication et le secrétaire général du Comité central pour avoir mis à disposition les termes de référence ayant servi de base aux échanges.

Son dernier message aura surtout sonné comme un mot d'ordre : *«Le séminaire est terminé, mais le travail, le vrai cette fois-ci, lui commence maintenant.»*

La phase opérationnelle est donc lancée. Dans la Sanaga-Maritime, le RDPC entend désormais transformer la restitution des directives de sa hiérarchie en une mobilisation de terrain, avec pour maîtres-mots l'unité, la discipline, la proximité, la paix et la conquête électorale.

Victor NDOKI



■ Edéa

La Fondation La Main Tendue mise sur la professionnalisation des moto-taximen

À travers une formation en conduite sécurisée sanctionnée par un examen spécial du permis de conduire de catégorie A, la Fondation La Main Tendue, en partenariat avec le ministère des Transports, accompagne 330 jeunes conducteurs de mototaxis vers une pratique plus professionnelle et plus responsable de leur métier.

Une nouvelle illustration de son engagement social dans la Sanaga-Maritime.

Ils sont 330 moto-taximen à avoir pris part à une session spéciale de l'examen du permis de conduire de catégorie A, organisée à l'issue d'une formation consacrée à la conduite sécurisée. Une initiative portée par la Fondation La Main Tendue, en collaboration avec le ministère des Transports.

Cette session spéciale constitue l'aboutissement d'un programme destiné à renforcer les compétences des conducteurs de motocycles et à les sensibiliser davantage aux exigences de la circulation routière. Au-delà de l'obtention du précieux sésame, l'enjeu est de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de conducteurs mieux formés, plus conscients de leurs responsabilités et soucieux de préserver la vie des autres usagers.

Dans son intervention, Isaac DIME, représentant de la Fondation La Main Tendue, a souhaité plein succès aux candidats aux épreuves écrites et pratiques. Il a surtout rappelé la portée de cette initiative, qui, selon lui, permet à la Fondation *«d'investir sur la professionnalisation des conducteurs de moto de la ville d'Édéa»* tout en contribuant au renforcement de la sécurité sur les routes.

Pour ces jeunes, l'examen apparaît ainsi comme bien plus qu'une simple formalité administrative. Il ouvre la voie à une pratique plus encadrée du métier de moto-taximan et participe à la construction d'un environ-



nement routier davantage respectueux des règles.

Une action qui dépasse le cadre du transport

L'initiative en faveur des moto-taximen s'inscrit dans une démarche sociale plus large développée par la Fondation La Main Tendue dans le département de la Sanaga-Maritime. L'organisation multiplie en effet les actions en faveur des populations, avec une attention particulière portée à la jeunesse, aux personnes vulnérables et aux communautés.

Parmi les rendez-vous

désormais associés à son action figure notamment l'Excellence scolaire et académique, qui met à l'honneur les meilleurs élèves et étudiants du département. À travers la récompense du mérite, la Fondation entend encourager le goût de l'effort, stimuler l'excellence et offrir aux jeunes modèles et perspectives susceptibles de nourrir leur ambition.

Son engagement se manifeste également sur le terrain de la solidarité. Des dons et denrées alimentaires sont régulièrement distribués dans des orphelinats et des établissements péniten-

tiaires. Pendant la période du jeûne du Ramadan, la Fondation apporte également son soutien à la communauté musulmane établie dans la Sanaga-Maritime, mais aussi à celle vivant au-delà des limites du département.

L'excellence comme fil conducteur

Cette présence dans différents secteurs de la vie sociale traduit une conception élargie de la solidarité. De l'éducation à la sécurité routière, en passant par l'assistance aux personnes vulnérables et l'accompagnement des communautés reli-

gieuses, la Fondation La Main Tendue entend inscrire son action dans la durée et au plus près des réalités quotidiennes.

Le choix d'organiser cette session spéciale du permis de conduire à quelques jours du lancement de l'édition 2026 des Journées de l'Excellence en Sanaga-Maritime n'est d'ailleurs pas anodin. Il illustre une même volonté : valoriser le mérite, renforcer les capacités et donner aux jeunes des outils leur permettant de mieux s'insérer dans la société.

Les 330 candidats sont ainsi appelés à transformer les connaissances acquises durant leur formation en résultats concrets sur le terrain. Leur réussite à l'examen devrait leur permettre d'exercer leur activité avec davantage de professionnalisme et de responsabilité.

À travers ce geste en faveur des moto-taximen, comme à travers ses programmes en faveur de l'excellence scolaire et académique, ses actions de solidarité dans les orphelinats et les prisons ou encore son accompagnement des communautés musulmanes durant le Ramadan, la Fondation La Main Tendue s'affirme progressivement comme un acteur de la solidarité et du développement social dans la Sanaga-Maritime.

Une contribution qui place l'humain au centre de l'action et qui, d'une initiative à l'autre, cherche à répondre à des besoins concrets des populations.

Roudolphe EYAMBE

■ Tournoi de la Paix à Douala 2ème

Les temps forts du tirage au sort de la 16ème édition

La somptueuse salle de la Maison de la Jeune Fille Chantal Biya a servi de cadre, dans la soirée du 3 août 2026, à la cérémonie officielle de tirage au sort du Tournoi de la Paix de Douala 2ème. Un rendez-vous solennel qui ouvre la voie à la 16ème édition de cette compétition de vacances, dont le coup d'envoi a été donné le 6 août 2026 au stade municipal Fampou David Dagobert.

Parlementaires, autorités administratives et sportives, élus locaux, chefs traditionnels, partenaires et entraîneurs des jeunes sportifs ont répondu présents à cette cérémonie qui, au-delà du simple tirage au sort des équipes, a réaffirmé la vocation citoyenne d'un tournoi devenu, au fil des années, un véritable instrument de cohésion sociale.

Prenant la parole, Madame le maire de Douala 2ème, Me Denise Fampou, est revenue sur les seize années d'existence de cette initiative qu'elle présente comme le fruit d'une volonté constante de fédérer les populations autour de la paix.

«Seize années, il ne s'agit ni de seize jours, ni de seize semaines, encore moins de seize mois. Seize années, il fallait le faire. Il faut oser, mais il faut également faire preuve de persévérance», a-t-elle déclaré, rappelant que cette aventure n'a pas toujours été un long fleuve tranquille.

Pour l'édile, le football s'est imposé comme le meilleur langage pour rapprocher les communautés d'un arrondissement marqué par sa diversité culturelle et religieuse.

«Il fallait mettre en place quelque chose capable de fédérer tous les enfants de Douala II, quelles que soient leurs origines ou leurs confessions religieuses... Aujourd'hui, il s'agit de rassembler les enfants des 33 quartiers autour de cet idéal afin que nous célébrions ensemble le vivre-ensemble qui nous est si cher», a-t-elle souligné.

New-Bell, de la stigmatisation à la fierté retrouvée

Très attachée à son arrondissement d'origine, Me Denise Fampou a ensuite livré un témoignage personnel sur la profonde mutation de New-Bell, longtemps associé à une image dévalorisante. «Je suis une enfant de New-Bell



à cent pour cent. Rien ne pourra jamais me retirer cette identité. New Bell coule dans mes veines et j'ai à cœur qu'il demeure dans la paix afin qu'il connaisse la prospérité, le développement et qu'il continue de faire notre fierté.»

Évoquant le changement de perception de cet arrondissement, elle a rappelé qu'il fut un temps où nombre de ses habitants cachaient leurs origines. «Hier encore, certains avaient honte de dire qu'ils venaient de New-Bell. Aujourd'hui, j'entends avec fierté des personnes, partout dans le monde, affirmer qu'elles sont originaires de New-Bell. Il y a quelques années, cela semblait impossible.»

Le maire a illustré cette transformation par l'exemple de Nkolmitag, devenu Bonadiwoto, aujourd'hui considéré comme l'un des secteurs les plus prisés de l'ar-

rondissement. «Autrefois, lorsqu'un jeune homme accompagnait une jeune fille de Nkolmitag jusqu'au carrefour Saint-Michel, celle-ci lui demandait souvent de la laisser là parce qu'elle avait honte de dire qu'elle habitait Nkolmitag. Aujourd'hui, Nkolmitag est devenu Bonadiwoto, l'un des quartiers les plus huppés de Douala II. Désormais, ces mêmes personnes, lorsqu'elles me rencontrent au Cameroun ou à l'étranger, me disent avec fierté : «Madame le Maire, je suis de Nkolmitag-Bonadiwoto».»

Pour Me Denise Fampou, cette évolution traduit l'ambition poursuivie depuis plusieurs années par la commune : «C'est cette transformation que nous avons voulue pour Douala II : que plus personne n'ait honte de dire qu'il appartient à cette communauté.»

En conclusion, Me Denise

Fampou a lancé un vibrant appel à préserver la paix, établissant un parallèle avec le message du Chef de l'État : «Le président Biya a déclaré être un mendiant de la paix pour le Cameroun. Pour ma part, je suis une mendiante de la paix pour Douala 2ème.»

Joseph-Antoine Bell : «le football n'est qu'un prétexte»

Mascotte du Tournoi de la Paix, Sa Majesté Joseph-Antoine Bell a, pour sa part, livré une intervention empreinte d'émotion. L'ancien gardien des Lions Indomptables est revenu sur les actes de vandalisme ayant récemment touché l'arrondissement, confiant avoir redouté leurs conséquences sur les activités destinées aux jeunes.

«Lorsque j'ai appris que Douala II avait été saccagée, je me suis demandé ce qui pouvait bien habiter le cœur de

certain hommes... J'ai craint que ces actes de vandalisme ne mettent un coup d'arrêt aux activités destinées aux jeunes pendant les vacances», a-t-il déclaré.

Découvrant la Maison de la Jeune Fille Chantal Biya, Joseph-Antoine Bell n'a pas caché son admiration pour cette infrastructure communale, saluant la vision de l'exécutif municipal.

«Je ne pouvais pas imaginer que Douala 2ème disposait d'un tel cadre... Beaucoup voyagent, découvrent de belles réalisations ailleurs, puis reviennent en disant : «Nous n'avons pas les moyens.» Ce n'est pas vrai. Le premier moyen, c'est la volonté.»

L'ancienne gloire du football camerounais a surtout rappelé que le Tournoi de la Paix dépasse largement le cadre sportif.

«Le football n'est qu'un prétexte. Ce qui compte, c'est tout ce que l'on peut construire grâce au football. Il permet de transmettre des valeurs, de former des citoyens et de préparer l'avenir.»

S'adressant aux encadreurs et aux jeunes, il les a invités à faire du tournoi une véritable école de citoyenneté.

«L'objectif de la mairie n'est pas simplement d'organiser un tournoi de football. Son ambition est d'occuper les enfants intelligemment, de leur offrir des activités enrichissantes et de leur faire comprendre que les aînés ont le devoir de prendre soin des plus jeunes.»

Entre témoignages, hommages et appels à la responsabilité collective, cette soirée de tirage au sort a donné le ton d'une 16ème édition résolument tournée vers la promotion du vivre-ensemble. Les équipes connaissent désormais leurs adversaires et peuvent entamer la dernière ligne droite de leur préparation.

Victor NDOKI

■ 19ème stage de vacances à Douala 2ème 332 jeunes mobilisés au service de la commune

La Commune d'arrondissement de Douala 2ème a officiellement donné, mardi 4 août 2026, le coup d'envoi de la 19ème édition de son traditionnel stage de vacances. Organisée sur l'esplanade de l'hôtel de ville, la cérémonie a réuni les responsables communaux, les encadreurs ainsi que les 332 élèves et étudiants sélectionnés pour cette édition, placée sous le signe de l'apprentissage citoyen et de l'engagement au service de la collectivité.

Représentant Madame le Maire, empêchée par un agenda chargé, la Première adjointe au maire, Madame Fouda Alphonsine, épouse Olounou Abada, a procédé au lancement officiel de cette initiative devenue, au fil des années, un rendez-vous incontournable pour la jeunesse de Douala 2ème.

Dans son allocution, elle a rappelé que la commune, en tant que Collectivité territoriale décentralisée, a pour mission d'assurer le développement local ainsi que l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations. Pour remplir cette mission, a-t-elle expliqué, l'institution s'appuie sur plusieurs services administratifs, notamment le Secrétariat général, les Services techniques, les Ressources humaines et financières, l'état civil, la Police municipale, le Service de l'hygiène et de la salubrité, le Service social ainsi que la médiathèque.

Les stagiaires seront répartis au sein de ces différentes structures selon leur profil académique et les besoins de la commune. Une immersion qui leur permettra de découvrir l'organisa-



tion et le fonctionnement de l'administration communale tout en développant leurs sens du service public.

Cette année, 332 jeunes ont été retenus pour prendre part au programme, preuve

de l'attention particulière que la municipalité accorde à l'encadrement et à l'épanouissement de sa jeunesse. Au-delà de l'acquisition d'une première expérience professionnelle, les bénéfices

seront également associés à des activités d'intérêt communautaire destinées à améliorer le cadre de vie des populations.

Prévu du 4 août au 4 septembre 2026, le stage com-

prendra notamment des opérations de lutte contre l'insalubrité, le nettoyage de plusieurs artères de la commune ainsi que l'entretien des bâtiments municipaux. Autant d'activités qui permettront aux jeunes de conjuguer apprentissage pratique et engagement citoyen.

S'adressant directement aux stagiaires, la Première adjointe au maire les a invités à faire preuve de discipline, de ponctualité, de respect de la hiérarchie et de convivialité tout au long de leur séjour au sein des services communaux. Elle a également insisté sur le respect des procédures administratives, notamment la tenue quotidienne des fiches de présence, qui serviront de référence pour le suivi du stage et les rémunérations prévues.

Madame Fouda Alphonsine, épouse Olounou Abada, a par ailleurs exhorté les responsables des différents services municipaux à offrir un encadrement de qualité afin de transmettre aux jeunes les valeurs de responsabilité, de rigueur et de dévouement qui fondent le service public.

Profitant de cette tribune, elle a adressé ses félicitations aux élèves et étudiants admis en classe supérieure ou ayant brillamment réussi leurs examens, avant de leur souhaiter un stage riche en découvertes, en apprentissages et en expériences.

Par cette 19ème édition du stage de vacances, la Commune d'arrondissement de Douala II réaffirme sa volonté de préparer la jeunesse à la vie professionnelle tout en cultivant chez elle le sens de la citoyenneté et de l'engagement au service du développement local.

V.N



■ Douala 2ème

Le Tournoi de la Paix ouvre sa 16ème édition dans une ferveur populaire

Le stade municipal Fampou David Dagobert de Kassalafam a fait le plein, jeudi 6 août 2026, à l'occasion du lancement officiel de la 16ème édition du Tournoi de la Paix. Dans une ambiance festive, cette compétition portée par la mairie de Douala 2ème, Me Denise Fampou, entend, une fois encore, offrir à la jeunesse un cadre d'occupation, d'encadrement et de convivialité pendant les vacances.

Jeudi 6 août 2026, le stade municipal Fampou David Dagobert de Kassalafam s'est transformé en véritable chaudron. Bien avant le coup d'envoi, les tribunes affichaient complet et les abords de l'enceinte étaient déjà animés par une foule venue assister au lancement de la 16ème édition du Tournoi de la Paix.

L'engouement n'était finalement pas une surprise. Deux jours plus tôt, la cérémonie de tirage au sort avait déjà donné un avant-goût de la ferveur qui devait accompagner cette nouvelle édition. Le rendez-vous du 6 août a confirmé l'attachement des populations de Douala 2ème à une compétition devenue, au fil des années, l'un des temps forts des vacances dans l'arrondissement.

Sous les regards des autorités administratives, politiques, municipales, des invités de marque, des représentants des partenaires de l'événement et de la représentante de Jean Stephane Biatcha, Secrétaire Exécutif des Synergies Africaines et Parrain infatigable du Tournoi de la Paix, le Sous-préfet de Douala 2ème, Stéphane Nke Ndjana, a donné le coup d'envoi officiel de la compétition. La cérémonie s'est ouverte dans une atmosphère chaleureuse, rythmée par la parade des différentes délégations. Sous les applaudissements nourris du public, les équipes participantes ont ainsi pris possession de la pelouse, donnant à la cérémonie des allures de grande fête populaire.

Au-delà du spectacle sportif, l'événement traduit surtout une volonté assumée de faire du football un instrument d'encadrement de la jeunesse. Pour



Madame le maire de Douala 2ème, Me Denise Fampou, la philosophie du tournoi s'inscrit dans une politique municipale plus large en faveur des jeunes.

«Nous avons, dès l'entame de notre mandature, mis les jeunes au centre de nos préoccupations», explique-t-elle. À travers le Tournoi de la Paix et les stages de vacances, la municipalité entend notamment proposer aux jeunes des activités structurées durant une période où ils peuvent être davantage exposés à diverses formes de dérive.

La mobilisation enregistrée à l'occasion de cette édition semble conforter cette orientation. «Cela participe également dans notre politique sociale d'encadrer la jeunesse pendant les vacances et d'éviter que les jeunes, qui pour la plupart sont exposés à tous les maux, soient occupés. Vous

n'avez qu'à voir l'engouement que cela a entraîné», souligne Me Denise Fampou.

Solidarité, Peace, Cimetière Bandjoun et Youpwe entrent en scène

Après la cérémonie d'ouverture, place a été faite au football. La compétition a démarré avec une affiche féminine opposant Solidarité à Peace. Les joueuses de Peace ont rapidement pris l'ascendant et se sont imposées sur le score de 2 buts à 0, s'offrant ainsi une première victoire qui leur permet d'aborder la suite du championnat avec confiance.

La deuxième rencontre a mis aux prises Cimetière Bandjoun et Youpwe. Plus disputée, cette confrontation a tenu le public en haleine. Intensité, engagement physique et détermination étaient

au rendez-vous, dans une rencontre qui a rappelé les grandes soirées de football populaire.

Au terme d'un duel particulièrement animé, Youpwe a finalement pris le dessus sur Cimetière Bandjoun, 1 but à 0. Une courte victoire, mais suffisante pour permettre aux vainqueurs de démarrer la compétition sur une note positive.

Avec ces premières affiches, le Tournoi de la Paix a donc officiellement pris son envol. Pour la municipalité, l'enjeu dépasse cependant les résultats inscrits au tableau d'affichage. Il s'agit surtout de maintenir les jeunes dans une dynamique d'activités collectives, de discipline et de vivre-ensemble durant les vacances.

Une ambition que Madame le maire revendique ouvertement : «Ça fait 700 jeunes que nous encadrons, c'est-à-dire

près de 400 pour les stages de vacances et maintenant 350 pour le Tournoi de la Paix.» Pour Me Denise Fampou, cette mobilisation constitue un moyen concret de contribuer à la prévention des dérives auxquelles certains jeunes peuvent être confrontés.

«Je pense que c'est un nombre assez suffisant pour pouvoir limiter l'exposition de ces jeunes à certaines perdutions que nous vivons dans nos sociétés», affirme-t-elle.

Au moment où la compétition démarre, Madame le maire a également tenu à saluer l'ensemble des partenaires ayant contribué à sa réalisation, avec une pensée particulière pour les médias. «Nous disons également merci à toutes les personnes qui nous ont accompagnés et merci aussi à vous, les médias», a-t-elle déclaré.

Après seize années d'existence, le Tournoi de la Paix semble ainsi avoir trouvé sa place dans le calendrier des vacances à Douala 2ème. «Cela fait quand même 16 ans et nous voulons que ce soit ainsi. Pendant les vacances, que les jeunes soient occupés, encadrés, parce qu'il n'y a pas que les parents : nous avons le devoir de les épauler dans l'encadrement de la jeunesse», insiste Me Denise Fampou.

Entre compétition, spectacle et encadrement, la 16ème édition est désormais lancée. Les prochaines journées permettront de départager les équipes engagées, avec, en toile de fond, la même ambition affichée par les organisateurs : faire du sport un espace de rencontre, de discipline et de promotion de la paix au sein de la jeunesse de Douala 2ème.

V.N

■Hydrocarbures

La SNH et Octavia Energy scellent l'avenir du bloc Bolongo

Après deux jours de négociations, le Cameroun et le groupe Octavia Energy sont parvenus à un accord sur les termes du Contrat de Partage de Production du bloc Bolongo Exploration. La signature officielle du contrat est attendue dans les prochains jours.

Le dossier Bolongo Exploration franchit un nouveau cap. Réunis au siège de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), les négociateurs camerounais et les représentants d'Octavia Energy ont achevé les discussions consacrées au Contrat de Partage de Production (CPP) du bloc pétrolier. Deux journées de travaux auront suffi pour permettre aux deux parties de parvenir à un accord sur les conditions de leur futur partenariat.

Cette ultime phase de négociation s'est déroulée sous l'égide de la Commission Permanente de Négociation des Contrats Pétroliers et Gaziers du Cameroun. Une instance stratégique qui rassemble les représentants des administrations en charge des Mines, des Finances, de l'Économie, de l'Énergie, de l'Environnement et du Commerce.

Présidée par Nathalie Moudiki, Conseiller n°2 de la SNH, représentant



l'Administrateur-Directeur Général, la session a également enregistré la présence d'Ahmed Nabil Hayel Saeed, Président-Directeur Général d'Octavia Energy.

Un choix issu de la concurrence

L'arrivée d'Octavia Energy sur Bolongo Exploration n'est pas le fruit d'une négociation de gré à gré. Elle intervient au terme d'un processus international lancé par la SNH pour la mise

en valeur de neuf blocs libres.

Le 30 mars 2026, Octavia Energy a ainsi été déclarée attributaire à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt international. L'entreprise a ensuite engagé des discussions avec l'État camerounais afin de transformer cette sélection en un accord contractuel définissant les droits, obligations et intérêts de chacune des parties.

La conclusion des négociations constitue donc

l'aboutissement de plusieurs mois de processus. Elle traduit également la volonté des autorités camerounaises de rechercher des partenaires capables d'investir dans l'exploration et, à terme, de contribuer à la valorisation du potentiel pétrolier national.

L'État veut préserver ses intérêts

Au cœur des discussions, une exigence : trouver le juste équilibre entre l'attrac-

tivité du secteur pétrolier camerounais et la préservation des intérêts de l'État.

La SNH a, au cours des négociations, réaffirmé son mandat de défense des intérêts de la République du Cameroun, propriétaire des ressources du sous-sol. Une position qui s'accompagne de la nécessité de proposer aux investisseurs un environnement contractuel suffisamment attractif pour encourager les engagements à long terme.

Le CPP conclu avec Octavia Energy apparaît ainsi comme le résultat de cette recherche d'équilibre entre souveraineté sur les ressources et attractivité des investissements.

La signature en ligne de mire

Après l'accord intervenu au terme des négociations, les regards sont désormais tournés vers la signature officielle du Contrat de Partage de Production. Celle-ci est annoncée dans les prochains jours, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Cameroun.

Avec cette formalisation, le bloc Bolongo Exploration entrera dans une nouvelle séquence. Pour le Cameroun, l'enjeu sera désormais de transformer l'accord contractuel en opérations concrètes d'exploration et, potentiellement, en nouvelles opportunités de valorisation des ressources nationales.

Pour Octavia Energy, le futur contrat ouvre la voie à un engagement durable dans le secteur pétrolier camerounais. Un partenariat que les deux parties veulent placer sous le signe de la confiance, de la transparence et de l'intérêt réciproque.

Alex MBEMA



■ Socfinaf - Socapalm

Quand l’environnement devient un levier de compétitivité

De la lutte contre la déforestation à la valorisation de la biomasse, le Groupe Socfinaf fait de la performance environnementale un nouvel indicateur de compétitivité. Au Cameroun, la Socapalm traduit cette orientation à travers ses six sites certifiés Rspo et un système de management environnemental conforme à la norme Iso 14001.

Longtemps évaluée à travers les seuls indicateurs de production et de rendement, la performance agricole se mesure désormais aussi à la capacité des entreprises à préserver les ressources naturelles. Dans les plantations tropicales, le sol, l’eau, la forêt et la biodiversité deviennent des actifs à protéger au même titre que les infrastructures et les équipements industriels.

C’est dans cette nouvelle logique que s’inscrit Socfinaf. Présent dans huit pays d’Afrique de l’Ouest et du Centre, le Groupe veut désormais faire de la durabilité un élément à part entière de son modèle économique. Sa Déclaration de durabilité 2025 dessine les contours d’une stratégie structurée autour du climat, de l’eau, de la biodiversité, de la pollution, de l’économie circulaire et de la traçabilité.

L’ambition est claire : produire tout en réduisant progressivement l’empreinte environnementale des activités agricoles et industrielles.

1,17 million de tonnes de CO2 sous surveillance

Le climat constitue l’un des principaux défis. En 2025, les émissions consolidées de Socfinaf sont estimées à environ 1,17 million de tonnes équivalent CO2 dont près de 1,12 million provenant des activités liées au palmier à huile. Face à ces niveaux d’émissions, le Groupe a mis en place une Carbon Taskforce, chargée de travailler sur des objectifs de réduction et des mesures de mitigation adaptées aux réalités des plantations et des usines.

Cette démarche marque une évolution dans la gouvernance environnementale du Groupe. Les émissions ne sont plus seulement comptabilisées : elles deviennent un indicateur à partir duquel doivent être définies des ac-

tions correctives.

La biomasse prend la place des énergies fossiles

Dans les unités industrielles, la transition énergétique repose largement sur une ressource disponible au cœur même des plantations : les résidus de production.

Fibres, coques et autres sous-produits de la transformation des régimes de palme sont utilisés comme combustibles dans les chaudières industrielles. Une manière de réduire le recours aux énergies fossiles tout en donnant une seconde vie aux déchets agricoles.

Les résultats affichés sont significatifs. En 2025, 79 % de l’énergie consommée par Socfinaf provenait de sources renouvelables, principalement de la biomasse, soit près de 941 120 MWh sur une consommation totale d’environ 1,106 million de MWh.

La logique est double : sécuriser l’approvisionnement énergétique des installations et réduire les coûts et impacts associés aux combustibles fossiles.

Socapalm : six plantations sous certification Rspo

Au Cameroun, cette politique environnementale se concrétise notamment à travers la Socapalm.

Les six sites de production de l’entreprise sont couverts par la certification Rspo, tandis que son système de management environnemental s’inscrit dans le référentiel Iso 14001.

À l’échelle du Groupe, les sites de production d’huile de palme certifiés Rspo représentaient 176 603 hectares en 2025.

Ces certifications encadrent notamment la gestion des impacts environnementaux, le respect des obligations réglementaires et l’amélioration continue des pratiques.

Elles constituent également un outil de crédibilité sur des marchés internationaux de plus en plus exigeants en matière de

production responsable.

Zéro déforestation : l’engagement affiché

La protection des forêts et de la biodiversité figure au cœur de cette politique.

Socfinaf affirme n’avoir procédé à aucune conversion de couverture terrestre au cours des cinq dernières années, maintenir un engagement de zéro déforestation et n’avoir créé aucune nouvelle plantation sur tourbière depuis 2017.

Pour identifier et préserver les espaces sensibles, le Groupe s’appuie notamment sur les évaluations des Hautes valeurs de conservation (HCV). Ces outils permettent de localiser les habitats fragiles, les zones forestières, les espaces essentiels aux ressources en eau ainsi que certains sites d’importance pour les communautés.

En 2025, près de 430 000 euros ont été consacrés aux actions de préservation de la biodiversité.

L’eau sous contrôle

La gestion de l’eau constitue un autre maillon essentiel de la stratégie.

Les effluents issus des huileries, ou POME, sont traités à travers des lagunes et des procédés anaérobies avant leur rejet ou leur valorisation. Des analyses régulières sont menées sur les eaux de surface, les nappes et les cours d’eau environnants avec l’appui de laboratoires agréés.

Zones tampons, reboisement des berges et pièges à sédiments complètent le dispositif.

Le Groupe reconnaît néanmoins que des progrès restent à accomplir, notamment dans la définition d’objectifs consolidés de réduction des rejets. Une reconnaissance qui illustre la volonté affichée d’inscrire le reporting environnemental dans une démarche d’amélioration continue.

Des déchets transformés en ressources

L’économie circulaire s’im-

pose progressivement dans les plantations et les unités industrielles.

Rafles, fibres et coques sont réutilisées comme amendements organiques ou comme combustibles. En 2025, Socfinaf indique avoir consacré au moins 700 000 euros d’investissements et 500 000 euros de dépenses opérationnelles à l’optimisation de l’utilisation des ressources et à la réduction des déchets.

La politique porte également sur les produits phytosanitaires. Le Groupe dit privilégier la lutte intégrée contre les ravageurs ainsi que les solutions biologiques et agronomiques.

L’aldicarbe a été abandonné depuis 2015 et le paraquat depuis 2020. Socfinaf affirme par ailleurs ne recourir à aucune substance classée «très préoccupante».

EUDR : l’épreuve de la traçabilité

La nouvelle réglementation européenne sur les produits exempts de déforestation, connue sous le sigle EUDR, impose désormais aux producteurs de renforcer considérablement leurs systèmes de traçabilité. Socfinaf s’appuie sur le GPS, les systèmes d’information géographique et la cartographie des plantations pour relier les matières premières à leur origine.

En décembre 2025, le Groupe déclarait atteindre 100% de traçabilité de niveau 1 pour les filières palmier à huile et hévéa et indiquait que les produits provenant de ses plantations étaient conformes aux exigences de l’EUDR.

Cette traçabilité constitue désormais bien plus qu’un outil administratif. Elle devient un passeport pour accéder durablement aux marchés internationaux.

La technologie au service de la transition

Cartographie satellitaire, plateformes numériques et outils scientifiques accompagnent cet-

te mutation.

Le Groupe utilise notamment le calculateur PalmGHG de la Rspo pour améliorer la mesure des performances environnementales de ses activités. Socfinaf participe également aux travaux des instances internationales consacrés à l’amélioration des outils de mesure et de suivi.

Cette approche traduit une évolution profonde : la durabilité n’est plus seulement une déclaration d’intention. Elle tend à devenir une politique fondée sur des données, des indicateurs et des mécanismes de vérification.

Au Cameroun, la Socapalm comme laboratoire de cette transition

À travers ses six sites certifiés, la Socapalm constitue l’un des principaux points d’ancrage de cette politique au Cameroun.

Protection des écosystèmes, certification Rspo, management environnemental Iso 14001, valorisation de la biomasse, surveillance de l’eau, réduction des produits phytosanitaires et traçabilité des matières premières dessinent progressivement les contours d’un modèle dans lequel la production agricole cherche à composer avec les exigences environnementales. Mais le chemin reste encore long. La Déclaration de durabilité 2025 reconnaît elle-même que certains indicateurs doivent être perfectionnés et que le reporting environnemental devra être renforcé.

L’enjeu des prochaines années sera donc de transformer les engagements en résultats toujours plus mesurables. Pour Socfinaf comme pour la Socapalm, la compétitivité de demain pourrait ainsi se jouer autant dans les hectares produits que dans les hectares de forêt préservés, les tonnes de CO2 évitées, les volumes d’eau économisés et la capacité à garantir l’origine de chaque matière première.

Henri Donatien AYANG

■Eau potable

La CAMWATER accélère le rapprochement avec les populations à Nkolkondi 1 et Savana Bis

À Nkoldom, les équipes de l'agence CAMWATER Etoudi multiplient les actions de proximité pour faire connaître la campagne spéciale des 200.000 branchements neufs. Une démarche qui commence déjà à produire des résultats concrets auprès des habitants des zones récemment desservies par l'extension du réseau.



À Nkolkondi 1 et Savana Bis, dans la zone de Nkoldom, l'eau potable n'est plus seulement une promesse portée par l'extension du réseau. Elle commence à entrer directement dans les foyers. Sur le terrain, les équipes de l'agence CAMWATER Etoudi ont choisi la proximité pour accélérer l'accès des populations au service public de l'eau.

Coordonnée par le Chef Secteur Nord de la Division Régionale Yaoundé Agglomération, la descente effectuée dans ces quartiers s'inscrit dans le cadre de la campagne spéciale des 200.000 branchements neufs. Après les travaux d'extension du réseau, l'enjeu est désormais de faire savoir aux riverains que l'eau est disponible à proximité de leurs habitations et qu'ils peuvent, à leur tour, se raccorder au réseau.

Pendant cette opération de sensibilisation, les agents de la CAMWATER ont expliqué aux habitants les modalités d'accès au branchement, les conditions d'abonnement ainsi que les facilités prévues dans le cadre de la campagne. Une présence de terrain destinée à lever les éventuelles hésitations et à rapprocher davantage le service public des usagers.

La démarche n'a pas tardé à porter ses fruits. Deux demandes de branchement ont été réglées et exécutées immédiatement, permettant aux bénéficiaires de disposer déjà de l'eau potable à domicile. Une illustration concrète de la volonté affichée par la CAMWATER de réduire les délais entre la demande de l'utilisateur et la mise en service de son branchement.

Et le mouvement devrait s'amplifier. Une soixantaine de potentiels souscripteurs sont attendus dans les prochains jours à l'agence CAMWATER Etoudi afin d'accomplir les formalités nécessaires à l'obtention de leurs branchements. Une affluence qui témoigne de l'intérêt suscité par l'opération dans les quartiers dé-

sormais couverts par le réseau.

Des facilités pour accélérer les raccordements

À travers cette campagne nationale, la CAMWATER mise sur la proximité, mais également sur des mécanismes destinés à rendre le raccordement plus accessible aux ménages. Les usagers intéressés peuvent notamment bénéficier de facilités sociales, dont le paiement échelonné, afin de leur permettre de supporter plus facilement le coût du branchement.

Autre avantage mis en avant : lorsque les conditions requises sont remplies, l'exécution du branchement peut intervenir dans un délai de 48 heures. De quoi accélérer la transformation des nouveaux abonnés potentiels en usagers effectivement raccordés.

Pour les populations de Nkolkondi 1, de Savana Bis et des autres zones récemment desservies, le message est désormais clair : la pré-

sence du réseau à proximité constitue une opportunité à saisir. La CAMWATER invite ainsi les personnes souhaitant bénéficier de l'opération à se rapprocher de l'agence la plus proche de

leur domicile pour connaître les modalités et engager les démarches.

Au-delà des chiffres, la campagne des 200.000 branchements neufs traduit une ambition plus large : rapprocher durablement le service public de l'eau potable des populations. À Nkoldom, cette ambition prend désormais une dimension très concrète, avec des équipes qui vont au-devant des habitants et des foyers qui commencent à bénéficier directement du précieux liquide.

Pour la CAMWATER, l'accès à l'eau potable pour tous demeure ainsi à la fois une priorité de service public et un défi collectif, au cœur des enjeux de bien-être et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Roudolphe EYAMBE



Le savoir-faire n'a pas de genre.

À la CAMWATER, les femmes mettent chaque jour leur expertise au service de la maintenance et de l'exploitation des installations. Par leur professionnalisme et leur engagement, elles contribuent pleinement à la continuité du service public de l'eau potable.

- CONTRÔLE RIGoureux
- ENTRETIEN PRÉVENTIF
- REPLACEMENT DES COMPOSANTS
- FIABILITÉ DU SERVICE

Mme Martine TAMBA
Agent Technique
Secteur Spécial Production Akomnyada

camwater
CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

camwaterofficiel
infos@camwater.cm
www.camwater.cm

+237 652 92 92 92
+237 698 73 73 33

■ Populations autochtones

La CDHC plaide pour la sauvegarde des savoirs des sages-femmes

À l'occasion de la 32ème édition de la Journée internationale des populations autochtones, célébrée le 9 août 2026, la Commission des droits de l'homme du Cameroun (CDHC) met en lumière le rôle des sages-femmes autochtones dans la préservation de la vie et du bien-être. Elle appelle à une meilleure reconnaissance de leurs savoirs traditionnels et à leur implication dans les politiques publiques qui concernent leurs communautés.

Préserver la vie, protéger les savoirs et garantir les droits. C'est autour de cette triple exigence que s'articule la déclaration de la Commission des droits de l'homme du Cameroun à l'occasion de la 32ème édition de la Journée internationale des populations autochtones (JIPA). Placée cette année sous le thème «*Rendre hommage aux sages-femmes autochtones : préserver la vie et le bien-être*», la célébration offre, selon la Commission, une occasion de rappeler la richesse des connaissances traditionnelles et la contribution des peuples autochtones au développement durable.

La JIPA poursuit ainsi un double objectif : attirer l'attention des États sur les réalités et les défis auxquels sont confrontées les populations autochtones, tout en favorisant la reconnaissance et l'effectivité de leurs droits ; mais aussi mettre en valeur leur diversité culturelle, leurs savoirs ancestraux et leur contribution au développement des sociétés. Pour la CDHC, cette dynamique suppose une participation «*pleine, effective et inclusive*» des peuples autochtones à la vie publique, conformément aux standards internationaux des droits de l'homme.

Les sages-femmes au cœur de la transmission des savoirs

Le choix du thème 2026 est particulièrement salué par la Commission. Il invite les pouvoirs publics à reconnaître les sages-femmes autochtones non seulement comme des dispensatrices de soins, mais également comme des dépositaires de connaissances transmises de génération en génération.

À travers ces pratiques, souligne la CDHC, se perpétue un patrimoine immatériel qui participe à la préservation de la vie et au bien-être des commu-

nautés. D'où la nécessité de promouvoir des approches de santé culturellement adaptées, tout en veillant au respect des normes de santé publique et des droits de l'homme.

Cette reconnaissance s'inscrit également dans une évolution plus large du droit international relatif aux peuples autochtones. La Commission rappelle notamment l'arrêt rendu le 26 mai 2017 par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples dans l'affaire opposant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à la République du Kenya. La juridiction continentale y avait reconnu aux Ogiek le statut de population autochtone nécessitant une protection particulière en raison de leur vulnérabilité. Elle avait également consacré l'obligation pour l'État de consulter les communautés concernées et d'obtenir leur consentement libre, préalable et éclairé avant toute mesure susceptible d'affecter leurs terres ou leurs ressources.

Des initiatives nationales mises en avant

Au Cameroun, la CDHC relève plusieurs initiatives engagées en faveur de la promotion et de la protection des droits des populations autochtones. Elle cite notamment la première édition du South West Cultural Festival (SWECUF), organisée à Buéa du 27 février au 1er mars 2026 par le ministère des Arts et de la Culture, en collaboration avec les autorités traditionnelles de la région du Sud-Ouest.

Placée sous le thème «*Notre patrimoine culturel, notre identité*», cette manifestation visait à renforcer la cohésion sociale, à célébrer la diversité culturelle et à favoriser la transmission du patrimoine aux jeunes générations. Pour la Commission, de telles initiatives participent à la valorisation des cultures et des

savoirs des communautés autochtones.

La CDHC rappelle également ses propres interventions dans ce domaine, à travers le traitement des plaintes, les campagnes de sensibilisation et le développement de la coopération institutionnelle. Elle met notamment en avant sa participation, sous la conduite de son président, par ailleurs président en exercice du Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme (RINADH), à l'Assemblée générale de l'Alliance des peuples autochtones et des communautés locales pour la conservation en Afrique (AICA), tenue du 26 au 31 mai 2026 à Yaoundé.

À cette occasion, le président de la Commission avait insisté sur une conception large de la protection des peuples autochtones. Celle-ci, avait-il souligné, ne saurait se limiter à la protection du patrimoine foncier, mais doit englober l'ensemble des droits consacrés par la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2007, notamment les droits liés à la participation politique.

La corruption, une menace supplémentaire

Dans sa déclaration, la CDHC établit également un lien direct entre la lutte contre la corruption et l'effectivité des droits des populations autochtones. Selon elle, le détournement des ressources publiques compromet les efforts destinés à améliorer les conditions de vie de ces communautés, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection sociale et de la préservation du patrimoine culturel.

Le phénomène favoriserait également l'exploitation illégale des terres, des forêts et des ressources naturelles dont dépendent de nombreuses communautés autochtones, parfois sans leur consentement libre, préa-

lable et éclairé.

Appliquée au thème de cette édition, cette problématique prend une dimension particulière. La corruption peut, selon la Commission, priver les structures sanitaires de proximité de médicaments, d'équipements et d'infrastructures nécessaires, tout en affaiblissant les programmes destinés à reconnaître et à valoriser les pratiques traditionnelles de santé et le rôle des sages-femmes autochtones.

L'état civil, un chantier qui avance

La Commission se félicite par ailleurs de la prise en compte de certaines de ses recommandations formulées lors de la JIPA 2025. Elle cite notamment la réponse du Bureau national de l'état civil (BUNEC), qui l'a informée, par correspondance du 15 avril 2026, de l'intégration de ses recommandations dans ses outils de planification.

Le Plan stratégique de modernisation du système d'enregistrement des faits d'état civil et de production des statistiques d'état civil 2025-2029, ainsi que le Projet de performance annuel 2026 du BUNEC, comportent désormais des actions destinées à améliorer l'enregistrement des faits d'état civil des populations autochtones. Une avancée que la CDHC considère comme une réponse concrète à une préoccupation déjà soulevée dans sa précédente déclaration.

La participation des populations autochtones exigée

La Commission entend néanmoins maintenir la pression pour que les populations concernées soient davantage associées aux décisions qui les touchent. Elle réitère ainsi ses recommandations adressées notamment aux ministères des Affaires sociales, de la Santé publique, de la Promotion de la Femme et de la Famille et de

l'Administration territoriale.

Elle leur demande de garantir la participation des représentants légitimes des populations autochtones, notamment des sages-femmes autochtones, dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes relatifs à la santé, au patrimoine culturel, à l'environnement et au développement local.

Une recommandation spécifique est également adressée au ministère des Arts et de la Culture, en collaboration avec les ministères des Affaires sociales et de la Santé publique. La CDHC préconise la mise en place de programmes intégrés destinés à documenter, sauvegarder, transmettre et valoriser les savoirs traditionnels détenus par les sages-femmes autochtones.

Ces initiatives devraient être conduites avec le consentement libre, préalable et éclairé des communautés concernées et associer les autorités traditionnelles, les organisations féminines et les populations locales. L'objectif est double : préserver un patrimoine culturel immatériel menacé de disparition et mieux reconnaître sa contribution à la santé communautaire.

Enfin, la Commission invite les organisations de la société civile à intensifier leurs actions d'information et d'éducation sur les droits des femmes et des filles autochtones. Elle les encourage particulièrement à mettre en lumière le rôle des sages-femmes dans la protection de la vie, la santé maternelle et infantile et le bien-être des communautés.

À travers cette déclaration, la CDHC entend ainsi faire de la célébration de la JIPA un moment de reconnaissance, mais aussi d'action. Car derrière la sauvegarde des pratiques ancestrales se joue également, selon elle, la protection des droits, de la dignité et de l'avenir des populations autochtones.

Jean-Jacques ONANA



BONANDAM COMPANY AND DEVELOPMENT

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT - IMPORT / EXPORT - COMMERCE GÉNÉRAL
RESTAURATION - BTP - PRESTATION DE SERVICES

Le Service toujours impeccable chez nous



NOS PRESTATIONS

Nettoyage et Entretien des Bureaux

Nous mettons à disposition des entreprises et residences des espaces saints et securisés naturellement parfumés. on peut citer: entretien des bureaux, materiel et mobilier, remise en état de propreté, ravalement des immeubles, nettoyage des facades interieures et exterieures (carreaux, vitres, marbres, etc.)

Lutte anti-vectorielle ou 3D=Désinfection, Désinfection et Dératisation

Il s'agit ici de lutter contre les nuisibles, virus, bacteries, cafards, insectes, moustiques, lézards, serpents, rongeurs de toute espèce très souvent porteurs de maladies

Creation et Entretien des Espaces verts

Entretien des jardins ou d'espaces verts privés ou publics favorisant ainsi les échanges dans un cadre naturel pittoresque et agréable

Traitement phytosanitaire

Les traitements phyto-sanitaires sont l'action de traiter les cultures dans le but de reduire le developpement des maladies et des parasites

Fumigation des denrhées alimentaires stockées

Cette action consiste à éliminer les parasites des céréales (riz, orge, avoire, blé, maïs, sorgho et soja), épices, fruits secs et herbes.



PLUS D'INFOS

+237 699 546 128

Mail:bonadamcd@gmail.com
Situé à Douala Deido Baneteki